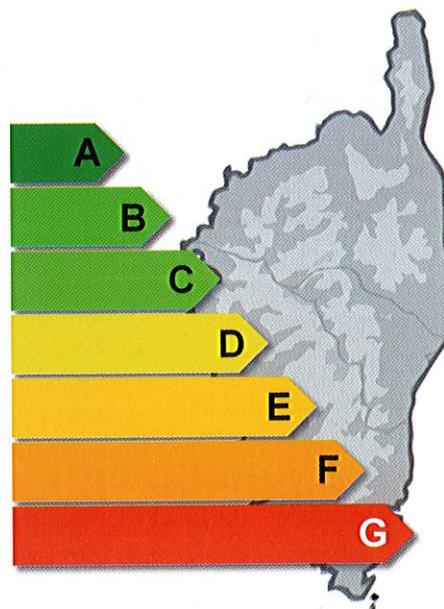


# Oreli, plan anti-précarité énergétique

LOGEMENT



**La présidente de l'AAUC, Fabienne Giovannini, a présenté le 16 mars cet outil qui prévoit la rénovation énergétique de 3 000 logements par an à horizon 2050.**

**Un vaste plan qui, outre le fait de lutter contre la précarité énergétique, aura des répercussions aussi bien sur l'économie que sur le plan de formation**

Oreli, comprendre Outil pour la rénovation énergétique du logement individuel, était l'objet d'une réunion le 16 mars dernier, dans les locaux de l'hôtel de région.

A cette occasion, autour de la présidente de l'Agence d'Aménagement durable et d'Urbanisme de la Corse (AAUC), Fabienne Giovannini, était rassemblé un groupe de travail sur la précarité énergétique, constitué de représentants de l'ADEC, du département de la formation, et d'autres acteurs à l'instar d'EDF, de l'Ademe, de l'Université, de la fédération du BTP ou encore de plusieurs associations comme la CLE. Car Oreli se veut avant tout être un outil transversal qui intéresse l'ensemble de ces partenaires qui travailleront en synergie, dans le cadre des objectifs de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie. « Oreli a été mis en place par l'AAUC, dans son département énergie, pour rénover le bâtiment et répondre à la transition énergétique », explique ainsi la présidente de l'AAUC.

La genèse de ce dispositif s'explique par le fait que l'AAUC a constaté qu'il existe, certes, un panel de solutions techniques et financières large en matière de rénovation énergétique des maisons individuelles, mais que cela « ne produit pas toujours les effets escomptés ». Pis, la complexité actuelle des mesures techniques existantes aurait tendance à être « décourageante pour les ménages souhaitant investir dans la rénovation de leur logement ». Pour réussir à multiplier rapidement les rénovations performantes, Oreli est donc né afin de définir une méthode globale tant au point de vue technique que financier, rendant de telles rénovations accessibles à tous les propriétaires.

Pour définir cette méthode, le dispositif s'articulera autour de plusieurs phases.

Au départ 200 logements pilotes, « dont 50% de foyers précaires », seront identifiés sur ensemble de l'île sur les trois prochaines années. Une phase d'identification qui a déjà commencé et qui sera suivie par des études très approfondies qui permettront d'engager une réflexion pour voir ce qu'il est nécessaire de mettre en place pour améliorer la performance énergétique. « Viendra ensuite la phase de travaux (sur une durée maximale d'un an) pendant laquelle les particuliers seront toujours accompagnés par le dispositif Oreli, aussi bien pour le suivi de leur bonne exécution, que sur le plan du soutien financier aux investissements, avec une prime pouvant atteindre 10 000 euros par opération », poursuit Fabienne Giovannini. Enfin, dans un troisième temps, l'ensemble des partenaires du projet analyseront les résultats obtenus afin d'aboutir à des méthodes plus efficaces qui permettront le déploiement d'un véritable « Plan Marshall de rénovation des maisons individuelles », avec pour objectif la rénovation de plus de 3 000 logements par an à horizon 2050.

Par le biais d'Oreli, l'AAUC se veut donc être un acteur majeur de la lutte contre la précarité énergétique sur l'île. Au delà, le dispositif va aussi permettre de lancer un important plan de formation dans les métiers du bâtiment ou relatifs aux énergies renouvelables, afin de répondre aux besoins de cette opération de masse. Mais surtout, Oreli sera synonyme d'un plan de relance pour le BTP en constituant « un levier de soutien à l'activité ». « Cela se traduit par environ 300 millions d'euros d'activité annuelle, mobilisant 4 000 à 5 000 emplois permanents », précise la présidente de l'AAUC. ■ Manon PERELLI